



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Retour
sur

À la rencontre d'experts : trois conférences marquantes pour les étudiants rémois en droit

Tout au long de cette année, trois grandes conférences juridiques ont été proposées aux étudiants en droit à l'ICP campus de Reims. Animées par des professionnels, ces conférences ont permis d'aborder des thématiques variées et actuelles, en lien avec les enjeux contemporains du monde juridique et les attentes académiques.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

Postulez sur Parcoursup pour la licence de droit à Paris, Reims ou Rouen

Écoutez les émissions RCF



ICP/A.de Solminihac - B.Stirn - M. Aubry - A. Balossi

Bernard Stirn : Le principe de dignité de la personne et ses incidences

Maître François Martineau : La rhétorique dans le Procès judiciaire

Professeur François Saint-Bonnet : La dissolution de 2024 et ses conséquences



ICP

REIMS

Retour sur les grandes conférences juridiques

Des conférences dédiées aux étudiants de la licence de droit, parcours droit public et science politique; parcours droit privé, ont été animées par des spécialistes tout au long de l'année 2024-2025.

Le campus a accueilli, dans un premier temps, **Bernard Stirn, ancien président de la section du contentieux du Conseil d'État**, pour évoquer la complexité et les enjeux de la protection de la dignité par les juridictions administratives.

Au mois de février, **Maître François Martineau** nous a fait l'honneur de sa présence et a abordé la question de la rhétorique dans le procès.

Enfin, le **Professeur François Saint-Bonnet** est revenu sur le choix du Président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale le 9 juin 2024, au lendemain des élections européennes.

Quels impacts pour les étudiants en droit ?

Ces interventions ont permis aux étudiants, d'une part, de développer leur **esprit critique** en confrontant leur réflexion à l'avis d'experts sur des sujets actuels, et d'autre part, de répondre aux enjeux posés par la licence, à savoir:

Développer une bonne compréhension des **enjeux juridiques, politiques, économiques et sociétaux** du monde contemporain.

Acquérir une **connaissance approfondie de la discipline juridique et de la science politique** et de maîtriser des outils d'analyse précieux dans la vie professionnelle ainsi que dans la vie sociale.

Affiner progressivement son orientation entre le **droit Public et Science politique** et le **droit privé**.

Que faire après une licence de droit à l'ICP ?

Grâce à sa formation complète et diversifiée, la licence de droit de l'ICP offre une **base théorique solide**, tout en permettant une réflexion approfondie sur la **spécialisation** que devra faire l'étudiant après sa troisième année d'étude. Ainsi, il s'orientera soit vers le parcours **droit privé** (destiné à ceux qui souhaitent s'orienter vers le droit des affaires, le droit pénal ou le droit des sociétés), soit vers le parcours **droit public et science politique** (axé sur le droit administratif, les libertés publiques et le contentieux).

À l'ICP :

Master Droit de la famille et du patrimoine

Master Droit de l'intelligence artificielle

Master Droit international et européen des affaires / International and European Business Law

>> Découvrir la licence Droit

>> En savoir plus sur les masters où les étudiants en droit se dirige le plus après l'obtention de leur licence

Publié le 26 mai 2025 – Mis à jour le 5 juin 2025

A lire aussi

À LA
UNE

REIMS

Tous les tags